



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

**Nombre de membres :**

**Conseillers : 29**

**Présents : 17**

**Excusés : 2**

**Pouvoirs : 10**

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt-neuf mai deux-mille- vingt-six.

**Présents :**

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Mireille GOYET, Thierry BAZZALI, Denis LAFFITTE, Laurent CASANOVA, Frédéric SABATIER, Sandrine SEVILLA-DELEUZIÈRE, Sébastien GENIEIS, Eve SANTUCCI, Joséphine JAWORSKI, Kévin GAUDILLAT, Christelle PAKULIC, Rima MERDJIAN

**Excusés avec pouvoir :**

Madame Marie-Paule DELLAROVERE a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM  
Monsieur Alain KARCENTY a donné procuration à Madame Mireille GOYET  
Monsieur Éric GOUBERT a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO  
Madame Hélène REMOND a donné procuration à Madame Eve SANTUCCI  
Monsieur François WIOLAND a donné procuration à Monsieur Thierry BAZZALI  
Madame Magali BARBEAU a donné procuration à Madame Marie-Aude PEZERIL  
Monsieur Romain JACQUOT a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT  
Monsieur Loïc GRANOUX a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET  
Madame Marie GOTILLOT a donné procuration à Madame Joséphine JAWORSKI  
Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Madame Christelle PAKULIC

**Absents :**

Monsieur Franck SULTAN  
Madame Claire BAUDRY

Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

**DCM N°2026-41 : Finances - Conventions de financement de travaux pour l'intégration des ouvrages de distribution d'énergie électrique (ouvrages de distribution publique d'électricité et réseaux de communication électronique) dans l'environnement – Allée de Patorgue (Tranche 4) – avec le Territoire d'Énergie des Bouches-du-Rhône (ex SMED 13)**

Il est rappelé que dans le cadre de son programme de travaux 2025, à l'article 8, le territoire d'énergie des Bouches-du-Rhône (ex SMED13) a estimé à 232 135 € HT maximum le montant total des travaux de « mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique » de l'allée de Patorgue (tranche 4) à Saint-Mitre-les-Remparts ;

Le territoire d'énergie 13 a approuvé lors de son comité syndical du 16 février 2026 sa participation au projet pour lequel le plan de financement suivant a été validé :

Mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique

Montant estimatif des travaux : 232 135 € HT

Territoire énergie : 48 000 € HT (40%, plafonné à 120 000 €)

Participation Commune : 184 135 € HT

**L'exposé du rapporteur entendu,**

**Vu** le CGCT,

**Vu** l'avis favorable de la commission consultative « enfouissements coordonnés des réseaux électriques et de communications électroniques » relatif à la demande de subvention sollicitée par la commune de Saint-Mitre-les-Remparts dans l'article 8 du cahier des charges de concession du programme de travaux 2025 du territoire d'énergie des Bouches-du-Rhône,

**Vu** l'approbation de cette décision en comité syndical du territoire d'énergie des Bouches-du-Rhône en date du 16 février 2026,

**Considérant** qu'il appartient à la commune de Saint-Mitre-les-Remparts de contribuer au financement d'intégration des ouvrages de distribution publique d'électricité dans l'environnement ;

**Considérant** que l'opportunité de réaliser les travaux de génie civil relatifs à l'intégration des réseaux de communication électronique dans l'environnement en coordination avec les travaux d'intégration des réseaux électriques



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

**Considérant** qu'il convient de définir les modalités administratives et financières relatives à ces opérations,

**Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**Article 1 : AUTORISE** monsieur le maire à signer les conventions de financement de travaux avec le territoire d'énergie des Bouches-du-Rhône pour les opérations suivantes :

Mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique de l'allée de Patorgue (Tranche 4)

Montant estimatif des travaux : 232 135 € HT

Territoire énergie : 48 000 € HT (40%, plafonné à 120 000 €)

Participation Commune : 184 135 € HT

**Article 2 : DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits en section d'investissement au budget des exercices 2026 et suivants.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.**

La secrétaire de séance,  
Catherine STEKELOROM

Vincent Goyet  
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

